

OBSERVATION N26 du registre dématérialisé

Date: jeu. 2 mai 2024 à 17:24

Subject: Pour la défusion de Bagnols les Bains

To: <ep.bagnols@gmail.com>

Bagnols les Bains est maintenant une commune déléguée de la commune nouvelle Mont Lozère et Goulet.

Sa fusion avec les autres communes déléguées la place à l'extrême périphérie d'un ensemble de vastes communes agricoles et de montagne.

Par sa très petite superficie,

sa densité de population,

sa situation (vallée du Lot),

sa spécificité -petite station thermale et de villégiature avec des commerces, hôtels, maisons secondaires -,

elle se différencie beaucoup trop des autres communes.

Comment pouvait-on croire en la fusion dans ces conditions ?

Je souhaite vivement sa défusion d'avec les autres communes.

Mme Felts Lucette née Reversat propriétaire à Bagnols les Bains

Maison secondaire à Bagnols les Bains